

Le bon fonctionnement d'un marché justifie-t-il l'intervention de l'État?

"Dans la crise actuelle, l'État n'est pas la solution à nos problèmes, l'État est le problème" disait Ronald REAGAN dans son discours d'investiture à la présidence des États-Unis en 1981. On comprend alors que l'intervention de l'État peut-être nuisible à l'économie, mais les marchés n'évitent pas tous les problèmes. Dès lors, le bon fonctionnement d'un marché justifie-t-il l'intervention de l'État?

Le marché en général renvoie à une réalité plutôt vaste, il est représenté dans la pensée économique comme un lieu de rencontre entre offres et de demandes qui permet alors la satisfaction des individus et l'allocation optimale des ressources. Il concerne ainsi les relations marchandes mais aussi non-marchandes. Mais il y a en réalité plusieurs marchés à distinguer. Donc questionner le bon fonctionnement d'un marché c'est questionner un marché parmi d'autres. On peut en effet distinguer un marché des biens et des services, un marché du travail, les marchés financiers etc... et un marché peut être plus ou moins concurrentiel et plus ou moins régulé. En effet le bon fonctionnement d'un marché doit en premier

lien renvoyant à sa capacité à s'autoréguler et à bien valoriser les ressources. Il doit alors être un lieu d'optimalité au sens parétien : on peut augmenter la satisfaction d'un individu sans diminuer celle des autres. Néanmoins le "bon" fonctionnement du marché doit aussi être pensé dans une conception de justice, le bon marché étant alors le marché juste, un critère qui est relatif et justifie certaines interventions de l'Etat. De façon générale, c'est alors quand le marché est défaillant et n'atteint pas cette situation optimale qu'il fonctionne mal et justifie l'intervention de l'Etat. Mais comment penser cette intervention étatique garantissant le bon fonctionnement d'un marché. L'Etat renvoie à une réalité politique, économique et institutionnelle qui condamne les individus, et semble justement être pensé contre le marché qui, lui, s'auto-institue et est idéalement censé s'autoréguler. L'intervention de l'Etat suppose une action qui peut être conjoncturelle, régulatrice, conjoncturelle ou structurelle. Les leviers d'intervention sont alors la réglementation et la hausse des dépenses publiques. Mais celle-ci est-elle efficace ? L'Etat doit-il totalement se substituer au marché ce qui suppose un fort degré d'interventionnisme, ou seulement garantir les conditions du fonctionnement de ce dit marché ? Se demander si le bon fonctionnement d'un marché doit justifier ou non l'intervention étatique, c'est se poser la question du degré d'interventionnisme de l'Etat, et de son efficacité face au marché. Le marché semble avoir toujours existé, mais n'a été théorisé et conceptualisé qu'à partir de 1776 par Adam Smith.

A la lumière de l'histoire socio-économique, en quoi l'intervention de l'Etat est-elle rendue nécessaire pour garantir le bon fonctionnement d'un marché? Celle-ci ne peut-elle pas justement lui être nuisible et l'empêcher de s'auto-réguler?

Nous verrons que tout marché est censé s'auto-réguler et s'auto-instituer, ne nécessitant qu'une faible intervention de l'Etat sans quoi elle entrave son fonctionnement (I). Mais en réalité l'idéal autorégulateur d'un marché n'est pas toujours vérifié, un marché peut présenter des défaillances auxquelles l'Etat doit remédier (II). Il convient alors de penser une complémentarité entre l'Etat et le marché sans que l'un se substitue à l'autre, l'Etat et les institutions devant préparer le cadre nécessaire au bon fonctionnement du marché. (III).

Dans un premier temps, tout marché est théoriquement censé bien fonctionner de lui-même, le marché en général s'auto-régule et s'auto-institue (A) et une intervention de l'Etat sur un marché peut lui être néfaste car l'Etat n'est pas omniscient. (B)

Tout d'abord, il apparaît en effet que le marché est théoriquement censé s'auto-réguler. Selon Adam SMITH, Recherches sur les causes et la nature de la richesse des Nations (1776) le marché est comparé à une "main invisible" qui concilie les intérêts privés des individus et les intérêts publics. Dans ce cadre le marché fonctionne bien et est juste économiquement car valorise le capital à sa juste valeur. L'interventionnisme

étatique risque de perturber cette main invisible mais Adam SMITH prône quand même un Etat minimal se tenant à ses fonctions régaliennes. Il doit s'occuper de l'offre de biens publics qui sans lui fonctionneraient mal (comme l'éducation) et se présenter comme le garant de la justice. Mais par la suite, la théorie néoclassique pose qu'un marché pour qu'il fonctionne bien, doit vérifier les 5 conditions de concurrence pure et parfaite que formalise Leon WALRAS par la suite : - libre circulation des capitaux, libre entrée et sortie sur les marchés, homogénéité des biens de production, atomisticité du marché. Si ces conditions sont remplies un marché est optimal, et le marché en général est perçu comme efficace car il donne une juste représentation des prix en fixant les prix aux coûts marginaux. Par ailleurs, HAYEK considère que tout marché fonctionne de manière optimale et qu'une intervention étatique lui est nuisible. Le marché s'auto-régule et s'auto-ajuste, c'est "l'ordre spontané du marché"; La route de la servitude (1944). Mais la seule intervention nécessaire est celle qui garantit les droits de propriété qui permettent le bon fonctionnement d'un marché.

Ensuite, l'idéal d'un marché s'auto-régulant est aussi prôné car l'interventionnisme étatique peut lui être nuisible lorsqu'il est inadapté. L'Etat n'est pas omniscient et selon l'école du PUBLIC CHOICE, il est néfaste. NISKANEN, Theory of Representative Bureaucracy (1971) critique ainsi la bureaucratie étatique et ses choix inadaptés. Tout corps de l'Etat tend naturellement à augmenter ses dépenses

publiques sans qu'il y ait nécessité (un cela témoigne d'une plus grande puissance de celui-ci. Par ailleurs selon BUCHANAN et TULLOCK, The Calculus of Consent (1962), l'Etat est susceptible de mettre en place une réglementation favorable à des intérêts privés faussant alors la concurrence sur un marché donné. De plus, l'Etat ne garantit pas forcément l'effectivité des choix collectifs selon le paradoxe de CONDORCET qui est formalisé par ARROW montrant qu'il n'y a pas de transitivity dans les choix collectifs et que dès lors l'Etat lui-même n'est pas représentatif de l'intérêt collectif contrairement au marché (ici le marché en général)

Dès lors, théoriquement le fonctionnement d'un marché ne doit pas justifier l'intervention de l'Etat puisque celle-ci lui est néfaste en ce que tout marché s'autorégule de lui-même. Mais il apparaît dans les faits que ces conditions ne sont pas toujours respectées, un marché peut-être défaillant et nécessiter un certain interventionnisme de l'Etat.

Dans un second temps, l'idéal selon lequel tous les marchés s'autoréguleraient n'est pas toujours vérifié et le bon fonctionnement d'un marché ne se garantit pas de lui-même, justifiant une intervention de l'Etat. Des défaillances peuvent exister sur un marché, nécessitant un interventionnisme (A) et de plus un marché livré à lui-même peut tendre vers

des situations néfastes, le marché dysfonctionne et justifie que l'État s'y substitue (B).

En effet un marché peut être naturellement défaillant. Le marché en général ne prend pas en compte les externalités tant positives que négatives. Les externalités sont les conséquences d'actions menées par des individus, qui n'ont pas de contrepartie monétaire. Les externalités sont mises en avant par MEADE ainsi que par PIGOU, The Economics of Welfare (1920). Alors qu'elles ne supposent pas de contrepartie monétaire, les signaux prix n'est pas respecté et l'État doit traiter ces externalités. Dans le cadre de l'environnement par exemple, PIGOU propose de taxer les externalités afin de responsabiliser les individus mais il est difficile d'évaluer le coût de cette externalité. R. COASE, The Problem of Social Cost (1960) propose alors de réintroduire un mécanisme de marché par le biais de droits à polluer. L'État est alors celui qui organise le bon déroulement de ce nouveau marché. Par ailleurs, sur un marché donné, la concurrence n'est pas toujours respectée, en ce qu'il existe des monopoles naturels que l'État doit réglementer. Il y a un monopole naturel qui se forme lorsque la production d'un bien nécessite déjà des coûts initiaux trop élevés. Or le monopole est néfaste car engendre une perte sèche pour la collectivité (HARBERGER), le bon fonctionnement d'un marché n'étant alors pas garanti. L'État est chargé d'opérer une tarification au coût marginal (optimum de 1er rang) ou coût moyen (optimum de second rang). Un marché peut ainsi être naturellement défaillant, justifiant l'intervention. De plus, un "tout-marché" livré à lui-même, lorsqu'il

engendre des situations néfastes, doit nécessiter la réaction de l'État comme agent régulateur. Ainsi, selon KEYNES, il y a "nobrue" entre les intérêts privés et les intérêts publics car la main invisible n'est qu'une chimère. Des situations sous-optimales voire déstabilisantes peuvent naître du marché, comme des crises. C'est en ce sens que KEYNES justifie une intervention étatique en cas de crise afin de relancer la demande par une relance jouant sur le multiplicateur de l'investissement.

MUSGRAVE, Théories de la Finances Publique (1952) distingue trois formes d'intervention de l'État face au marché : fonction de régulation et de stabilisation du cycle (l'État met en place un cadre structurel et des actions conjoncturelles pour lisser le cycle économique) ; une autre forme d'intervention de l'État qui prend en charge des biens collectifs, et enfin la fonction de répartition qui corrige les inégalités. Car en effet un marché qui fonctionne bien doit être un marché juste, c'est pour cela que MARX critique le fonctionnement du marché en général comme bénéficiant uniquement au capitaliste. Dans l'histoire, des plans de relance ont aussi été lancés comme le New DEAL par ROOSEVELT après la crise de 1929, lequel comportait aussi un volet social en créant ^{des} emplois organisant les conditions de travail. Ainsi la nécessité d'un État régulateur peut s'affirmer face à un marché lié à lui-même.

Si l'intervention de l'État apparaît comme justifiée quand le marché en question est défaillant, il convient peut-être

de penser l'Etat non pas comme un substitut au marché (comme pour l'Etat régulateur) mais davantage comme un complément devant alors préparer et réglementer le bon fonctionnement d'un marché donné.

Dans un dernier temps, une intervention de l'Etat est en effet nécessaire pour le bon fonctionnement d'un marché, mais elle ne lui est pas nuisible quand elle prépare en fait les conditions de sa mise à œuvre. L'Etat peut alors être au service du marché, notamment lorsqu'il vise à garantir le processus concurrentiel d'un marché (A) et plus largement c'est le rôle des institutions qui s'affirment afin de réguler et réglementer un marché spécifique (B).

L'Etat doit garantir la pérennité du processus concurrentiel en se mettant ainsi au service du marché puisqu'il conditionne l'optimalité du marché donné. Face aux mouvements de concentrations naissant fin XIX^{ème} début XX^{ème}, l'Etat a alors pu se servir de la réglementation, notamment aux Etats-Unis avec le Sherman Act (1898) qui empêchait les entreprises de se concentrer sous la forme de Trusts, et a mené au démantèlement de la Standard Oil Company. L'Etat peut alors être l'institution qui doit rendre les marchés contestables. Un marché est contestable s'il n'y a pas de barrières à l'entrée ou celui-ci, comme des coûts fixes trop élevés (WILLIS, BAUMOL et PANTAR).

Il faut alors un Etat qui dérégle tout en encadrant le marché pour que la pérennité du processus concurrentiel soit garantie.

C'est en fait le rôle des institutions et non pas seulement de l'Etat d'intervenir de façon complémentaire à un marché donné. Selon ACEMOGU et ROBINSON, Why Nations Fail (2012), les institutions peuvent être responsables des mauvaises performances d'un pays lorsqu'elles sont exclusives et nuisent alors au bon fonctionnement d'un marché. Il faut alors des institutions inclusives garantissant démocratie et droits de propriété, pour qu'un marché donné fonctionne bien et justement. L'Etat et les institutions vont en ce sens institutionnaliser le marché pour assurer son bon fonctionnement. Les institutions, ces "contraintes établies par les hommes" étant formelles ou informelles servent alors nécessaire au marché et c'est cette modalité qui a inspiré l'ordolibéralisme allemand ayant pensé le terme d'une économie sociale de marché avec un Etat organisant le marché aussi dans les questions sociales. C'est seulement ce "ré-encastrement" du social dans le marché (POLANYI) qui peut permettre son efficacité. Une intervention peut alors garantir le bon et le juste fonctionnement d'un marché, et cette intervention peut être étatique ou institutionnelle.

Pour conclure, le bon fonctionnement d'un marché, idéalement, ne justifie pas l'intervention de l'Etat car

tout marché est censé s'auto-réguler et l'intervention de l'État peut au contraire entraver le fonctionnement d'un marché. Cependant les conditions permettant l'auto-régulation et l'auto-institution d'un marché ne sont pas toujours réalisées. Un marché peut être fondamentalement défectueux lorsqu'il ne prend pas en compte les externalités et que des monopoles naturels y subsistent. Dès lors l'intervention étatique est rendue nécessaire et ce d'autant plus lorsque un marché livré à lui-même donne naissance à des situations de crises. L'État doit aussi intervenir et encadrer le marché afin que celui-ci soit juste et en ce sens qu'il fonctionne bien. Cela nécessite alors plus largement des interventions d'institutions de façon complémentaire au marché, qui garantissent son efficacité.